

# Une facture à payer en scannant un code QR (quishing)



## Situation

Vous recevez un message par e-mail vous invitant à payer une facture grâce à un code QR.

## Risque

Vous avez peut-être affaire à une tentative d'arnaque appelée « quishing ».

Les escrocs se font souvent passer pour des organismes officiels. Ils diffusent dans des e-mails, des SMS ou des messages WhatsApp, des codes QR qui, lorsque vous les scannez, vous dirigent vers des sites où, soit on tentera de voler vos coordonnées bancaires (phishing), soit on vous invitera à effectuer un paiement.

Les codes QR sont également utilisés pour installer des logiciels malveillants sur les ordi-

nateurs des victimes afin de voler des données personnelles, leurs identifiants de connexion...

## Conseil

Il est très difficile d'identifier un code QR frauduleux. Ce qui doit vous mettre la puce à l'oreille, c'est le contenu du message dans lequel se trouve le code. Par exemple, si l'on vous demande de payer une facture dont vous n'avez pas connaissance, ce n'est pas normal !

En cas de doute, ne scannez pas le code QR. Transférez le message frauduleux à **suspect@safeonweb.be** et supprimez-le.

Et si par mégarde, vous avez scanné le code, ne communiquez aucune donnée personnelle.

## Tombé dans le piège ?

Transférez le message à [suspect@safeonweb.be](mailto:suspect@safeonweb.be)

Si vous avez communiqué vos données bancaires, prévenez immédiatement votre banque !

Déposez plainte auprès de la police locale si de l'argent a disparu de votre compte.

Informez l'Inspection économique : [pointdecontact.belgique.be](http://pointdecontact.belgique.be)

Si vous ne parvenez pas à un accord avec votre banque, informez l'Inspection économique ( [pointdecontact.belgique.be](http://pointdecontact.belgique.be)) et faites appel à Ombudsfm, le Service de médiation pour les conflits financiers.